

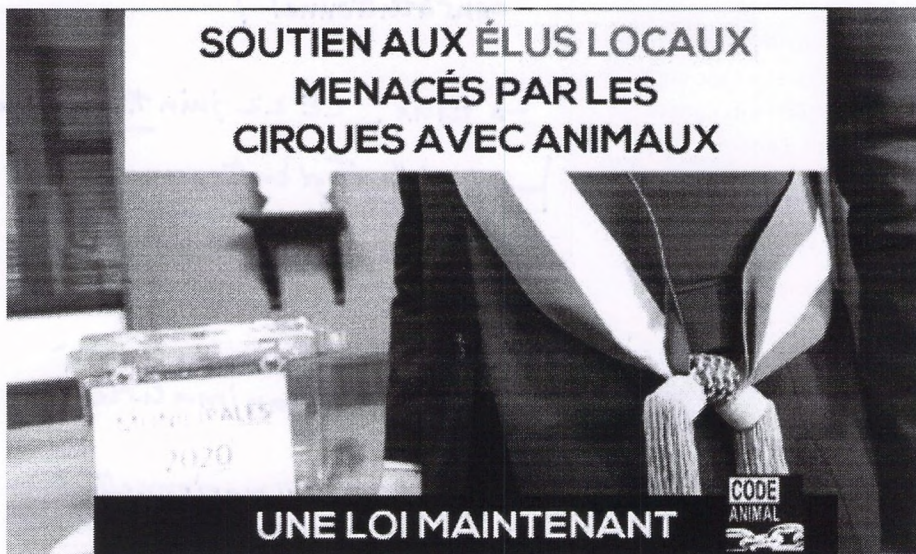


Accueil > Pétitions > Animaux > Soutien aux maires et élus locaux menacés par les cirques avec animaux

PÉTITION

SOUTIEN AUX MAIRES ET ÉLUS LOCAUX MENACÉS PAR LES CIRQUES AVEC ANIMAUX

Personne ne menace les Maires



40.961 signatures

Saisissez votre email

Pourquoi signez-vous ? (facultatif)

Je signe

VOIR TOUTES LES SIGNATURES

Auteur(s) : L'association Code Animal

Je signe

rieur),
e),

La pétition

Derrière les paillettes, les applaudissements, quel est le stress enduré par les animaux sauvages ?

Le prix d'un divertissement vaut-il le prix de leur vie ?

Il n'est pas envisageable, qu'en 2020, la France continue de tolérer une activité contre-nature des cirques performant avec des animaux.

] il n'y a aucun stress (cf. étude sur les lionnes des Lacey)

] la vie d'aucun animal n'est en danger

↳ il y a des maisons pour sa

Les élus lancent ces derniers temps des appels à l'aide de plus en plus pressant. Ils déplorent l'attitude de certains cirques avec animaux à leur égard, certains maires comparent même ces établissements itinérants à une « mafia protégée par l'État ». Au-delà d'une question de défense des animaux, il s'agit surtout d'une question éthique.

72% des Français.es se prononcent en faveur d'un cirque sans animaux, selon un sondage IFOP pour 30 Millions d'Amis. Également, 89% jugent la cause animale importante (sondage pour Animal Politique 2019). En ne prenant pas en compte l'avis des élus locaux, ce sont les citoyens qui n'ont plus un droit de parole.

↳ de certains élus (1%)

Aujourd'hui, le seul levier des mairies pour faire entendre la voix des citoyens est de signer le vœu symbolique proposé par Code Animal pour des cirques sans animaux. A ce jour, plus de 400 communes de tous horizons politiques ont signé ce vœu et de nouvelles les rejoignent chaque semaine.

faux.

→ Pas "les" élus" mais quelques élus (1%)

→ Et s'on parlait de la Mafia animaliste ?

] faux, c'est 57% (sondage IFOP, juillet 2020, pour le RIP)

] faux, c'est environ 150 communes sur 35.000, soit 0,5% !

Le gouvernement qui se positionne dans ses discours dans une volonté d'agir pour un respect de l'environnement et de la biodiversité doit maintenant prendre des mesures concrètes. L'utilisation des animaux sauvages dans les cirques n'est plus souhaitée par la majorité des français.es.

→ Il faut protéger les animaux des animalistes !

Aujourd'hui nous tenons à apporter notre soutien aux élus locaux et demandons au Gouvernement d'enfin interdire l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques en France.

L'accord de la mairie n'est pour certains cirassiens qu'une formalité, car s'ils sont confrontés à un refus, peu importe le motif, c'est la préfecture qui autorise leur installation dans les villes.

→ Absolument ! La liberté d'entreprendre est un droit constitutionnel !

En effet, si une commune n'est pas en droit d'interdire une activité économique sur son territoire (décision du Conseil d'État, 16 décembre 1988), sur quelle base légale se fonde la préfecture lorsqu'elle contraint les élus locaux au profit de certains cirassiens ? Car pour réquisitionner un terrain, il faut nécessairement un motif d'intérêt général, *de facto*, ce genre d'agissement relèverait ainsi d'une illégalité institutionnalisée, violant ainsi les lois de la République.

→ Faux ! CE 22 juin 1954, Danellmann

→ La liberté d'entreprendre est constitutionnelle.

Soutenons les élus qui se positionnent pour des cirques sans animaux !

Soutenons les mairies qui s'affirment dans la lutte pour une condition animale plus juste !

→ Mettons les animaux à l'abri des animalistes !

Ensemble, pour les animaux sauvages captifs, réduits en marionnette au nom de la « liberté d'expression artistique » des cirques, soutenons nos élus locaux qui souhaitent prendre position pour un #CirqueSansAnimaux !

→ Les seules "marionnettes" sont celles qui gobent de telles calomnies !

L'équipe de Code Animal

Pétition suite à de nombreux signalements de mairies et suivi d'articles dans la presse.
Liste des villes positionnées pour des cirques sans animaux
Site internet : <https://www.code-animal.com/>

→ Les villes listées sont fausses !

912 commentaires

Pour avoir de vraies informations sur les cirques de France, allez sur :

cirquesdefrance.com !

Association de défense
des cirques de famille

